



L'ESSENTIEL SUR... **LE DIVIDENDE**

QU'EST-CE QUE LE DIVIDENDE ?

Le dividende est la part de la valeur créée, ou bénéfices, qu'une entreprise distribue à ses actionnaires.

Le montant perçu par chaque actionnaire dépend du nombre d'actions qu'il détient.

Pour se développer, l'entreprise a besoin de banquiers, à travers l'obtention de prêts, et d'actionnaires, via l'acquisition d'actions, pour trouver ses financements.

Les banquiers se rémunèrent sur un taux d'intérêt connu à l'avance.

Chaque actionnaire, qui possède une part de l'entreprise, est rémunéré par le versement de dividendes, mais ne perçoit des dividendes que si l'entreprise fait suffisamment de bénéfices pour pouvoir en distribuer. Il est donc rémunéré pour le risque qu'il prend.

POURQUOI VERSER UN DIVIDENDE ?

Pour une entreprise, verser un dividende est un signal fort de sa confiance en sa stratégie et sa performance future. Ce signal de confiance est renforcé par le versement régulier de dividendes.

L'entreprise propose un montant de dividende en fonction de son résultat.

Pour être validée, cette proposition doit être approuvée par les actionnaires annuellement, à l'occasion de l'Assemblée Générale.

QUI SONT NOS ACTIONNAIRES ?

L'actionnariat du Groupe est composé :

- d'actionnaires individuels et salariés à hauteur de 11 %. L'actionnaire salarié a un statut singulier ; il est à la fois contributeur et bénéficiaire de la création de valeur du Groupe.
- et d'investisseurs institutionnels à hauteur de 89 %. Il s'agit, la plupart du temps, de sociétés de gestion, de banques ou d'assurances, qui achètent des actions de la société pour placer l'épargne qui leur est confiée par leurs propres clients.

FOCUS SUR LE PRINCIPE DE PARTAGE DE LA VALEUR CRÉÉE CHEZ MICHELIN

La distribution de la valeur créée par Michelin est un axe majeur de notre stratégie Tout Durable, qui vise à l'équilibre entre les Personnes, la Performance économique et financière, et la Planète.

Le principe de partage de la valeur créée s'opère donc entre :

- les **salariés**, via la rémunération : salaire, bonus, etc.,
- les **actionnaires**, via le dividende,
- et la **capacité d'investissements** de croissance durable de l'entreprise, via les dépenses d'investissement et les fusions/acquisitions.